

*Membres suppléants présents:* Allan McKinnon remplace Joe Reid; John Rodriguez remplace David Orlikow.

*Aussi présente: De la Bibliothèque du Parlement:* Margaret Smith, attachée de recherche.

Conformément au mandat que lui confie le paragraphe 96(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude de la question de la publicité trompeuse.

Le Comité reprend l'étude du projet de rapport sur la publicité trompeuse.

Il est convenu,—Que le projet de rapport sous sa forme modifiée, soit adopté à titre de Troisième Rapport du Comité à la Chambre et que la présidente soit autorisée à y apporter les modifications d'ordre typographique ou rédactionnel nécessaires, sans toutefois en changer la teneur, et que la présidente reçoive instruction de présenter ledit rapport à la Chambre.

Il est convenu,—Que conformément à l'article 99(2) du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à son Troisième Rapport à l'intérieur d'un délai de 150 jours.

Il est convenu,—Que le Comité fasse imprimer, tête-bêche, dans les deux langues officielles 2 000 exemplaires de son Troisième Rapport à la Chambre, revêtu d'une couverture distincte.

Il est convenu,—Que le Comité tienne une conférence de presse suite au dépôt de son rapport à la Chambre.

À 16 h 00, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

*Le greffier du Comité*  
Richard Chevrier